

Nouvelle évaluation

Par **GAGA**, le 17/06/2021 à 16:23

Bonjour,

Dans mon université (parisienne) j'ai obtenu plus de 11 de moyenne général en licence 3 de droit mais la nouvelle réforme des licences m'oblige à aller aux rattrapages pour repasser certains 'Bloc de compétences'. Par ailleurs je suis admis dans un master qui méconnaît cette réforme.

Pensez vous que je peux intégrer mon Master même si aux yeux de mon université je n'ai pas valider ma licence en justifiant que j'ai plus de 11 de moyenne ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/06/2021 à 07:48

Bonjour

Il faut contacter le secrétariat du fameux Master.

Mais ça me paraît assez étrange que des responsables de Master méconnaissent une réforme.

Est-ce bien un Master au sein d'une Université ou s'agit-il d'une école privée ?